

REUNION DES DELEGUES DU PERSONNEL
QUESTIONS F.O.
DU 13 JUIN 2013

QUESTIONS DES ELUS F.O.	REPOSES
<p>1. COURTOISIE Suite à votre réponse à la question 1 du 10 avril 2013, vous dites : « il me semble déjà avoir répondu à cette question le mois dernier et quand je vois le ton avec lequel vous posez vos questions mensuelles, je me trouve excessivement courtois et gentleman ».</p> <p>Les élus FO s'inquiètent du fait que vous vous permettiez de tel propos à leur rencontre vu le comportement et les réponses que vous apportées en réunion DP. (il serait bon de balayer devant sa pote avant de balayer devant celle des autres).</p> <p>Règlement intérieur : <i>Article 10 alinéa 2 : « les salariés doivent faire preuve du plus grand respect d'autrui et observer les principes élémentaires de la courtoisie. Les salariés ne doivent pas avoir un comportement susceptible de nuire à la bonne renommée de l'entreprise, de l'enseigne ou des autres salariés. Ils ne tiendront aucun propos diffamatoire ou vexatoire à l'encontre du personnel de l'entreprise. »</i></p> <p>Nous attendons une remise en question de votre comportement et vous suggérerons de prendre une sténo pour écrire tout ce qui se dit lors des réunions DP.</p>	<p>1. Quelle est votre question ? Si c'est une revendication, je peux aisément vous retourner le compliment.</p>
<p>2. EMBAUCHE Suite à la réponse de la question 3 sur les documents qui n'avaient soi-disant aucun caractère confidentiel, où vous dites que si les cadres sont présents pour la réouverture, c'est par manque de personnel l'après-midi, les élus FO vous suggèrent de mettre la main à la poche et d'embaucher du personnel pour l'après-midi. Nous attendons une réponse de votre part.</p>	<p>2. Nous sommes en train d'embaucher du personnel l'après-midi.</p>
<p>3. VACANCE Les élus FO demandent dans quels rayons et services y aura-t-il des renforts pour les vacances d'été ?</p> <p>Nous attendons une réponse précise de votre part.</p>	<p>3. Un groupe de contrats de professionnalisation est prévu début juillet, principalement en caisses ainsi qu'en bazar, PFT et PGC.</p>
<p>4. MATERIEL Les élus FO demandent que les codes de tous les tires palettes et gerbeurs électriques soient le même pour tous les rayons, cela permettra d'éviter les problèmes lors de la prise de poste du personnel.</p> <p>Nous attendons une réaction rapide de votre part.</p>	<p>4. Des codes ont été attribués à ces matériels afin qu'ils restent affectés au rayon concerné. Un rappel toutefois : ces appareils sont destinés à manutentionner des charges lourdes. Nous devons cependant aérer cette zone.</p>

<p>5. MATERIEL (acte 2) Les élus FO demandent que le parc de charge pour le matériel électrique soit nettoyé et qu'il ne soit plus encombré de palettes, de caddies et de banques réfrigérées.</p> <p>Nous attendons une réaction rapide de votre part.</p>	<p>5. Le parc de charge a été débarrassé et nettoyé le 11 juin. Nous nous efforcerons cependant d'aérer cette zone.</p>
<p>6. LETTRE DE SENSIBILISATION Les élus FO demandent que soient retirées les lettres reçues par certains employés du PLS pour les produits retrouvés périmés en rayon.</p> <p>Vu les quantités de marchandises reçues certains jours, il est impossible de tout tourner ; pouvez-vous demander à vos cadres qui viennent aider le matin à remplir s'ils tournent tous les produits ?</p> <p>Nous attendons une réponse précise de votre part.</p>	<p>6. Si c'est des rotations de produits dont vous parlez, oui : les renforts effectuent les rotations. Le courrier reçu était uniquement une lettre simple de rappel d'obligations professionnelles. Je ne retirerai pas ces courriers qui doivent renforcer le professionnalisme que nous devons à notre clientèle.</p>
<p>7. MATERIEL (acte 3) Les élus FO vous demandent de prévoir une zone pour le matériel défectueux (gerbeur, tire palette, etc..) afin qu'il ne reste pas dans les allées de circulation et devant le parc de charge.</p> <p>Nous attendons une réaction rapide de votre part.</p>	<p>7. Nous distribuerons des serflex aux différents secteurs afin qu'ils puissent poser une collerette sur le matériel défectueux. L'entretien pourra ainsi visualiser le matériel à problème.</p>
<p>8. EAU Les élus FO vous demandent au vu de la période d'été arrivant (si elle arrive) de mettre à disposition des bouteilles d'eau pour les caissières qui le souhaitent.</p> <p>Nous attendons une réaction rapide de votre part.</p>	<p>8. Oui, c'est prévu. Une fontaine d'eau fraîche est également disponible en salle de repos.</p>

La colonne de gauche retranscrit rigoureusement les questions des Délégués du Personnel F.O.

Le Directeur,
 Thierry LANNURIEN

